

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Ce que pensent les autres du programme gouvernemental d'économies et de restrictions. Notre modeste, mais ferme opinion : c'est à l'usage qu'on le jugera. — Il faut veiller à ce que préparent en Afrique les dictateurs d'Espagne et d'Italie. — La dernière Révolution Grecque.**

C'est bien pénible d'avoir à se faire une opinion personnelle sur le programme restrictif du gouvernement ; j'entends une opinion sérieuse et réfléchie. Cela oblige à savoir de quoi l'on parle et par conséquent à lire le document que l'on commente. Cela exige des recherches et des études après quoi l'on n'est pas plus sûr de ne pas se tromper que celui qui n'y a pas réfléchi une minute et qui tranche préemptoirement sans connaître un mot de la question !... Ernest Renan, qui avait mis tant d'années de travail pour se convaincre que l'Évangile ne contient aucune révélation divine, se sentait humilié qu'un garçonne illettré arrivât du premier coup à la même conclusion que lui...

Donc, la question est de décider si le programme du gouvernement est bon ou mauvais !... Eh ! ma foi, nous le verrions bien à l'usage ! Pourquoi faut-il que je sois appelé à dire ici, sous une forme imprimée qui ne permet pas de se reprendre, ce que je pense de ce document alors qu'il se serait si commode de n'en rien penser du tout et de laisser à l'expérience le soin de décider ?...

Mais c'est une obligation professionnelle à laquelle les lecteurs ne permettent pas qu'un journaliste se dérobe ! Il leur faut notre opinion et l'on se demande pourquoi. Car, enfin, nous savons bien ce qu'ils en font ! Elle ne change rien ni à leurs sentiments ni à leurs actes. Ils l'approuvent ou la blâment non pas suivant qu'elle est juste ou fautive, mais suivant qu'elle est conforme ou contraire à la leur...

Tout de même, pour satisfaire au devoir journalistique, j'ai essayé de me trouver une opinion toute confectionnée en me fournissant chez les voisins, en la cherchant chez mes confrères ! Malheur ! Ils ont fait comme moi !...

Les journaux de Paris ou de province font des commentaires autour du sujet. Aucun d'eux ne se prononce sur le fond même de la question. On ne sait pas exactement pourquoi ils sont pour ou contre. En présence de ce programme rébarbatif, ils manœuvrent à la manière prudente et réservée du chat qui tourne de loin autour d'un hérisson en soufflant et en faisant le gros dos !... Ils flairaient sans approcher : — Qu'est-ce qu'il y a là dessous ? Au dedans, il y a peut-être un trésor ! Au dehors, ça pique !

J'ai cru démentir partout un peu de scepticisme sous beaucoup de curiosité et, ceci dit, quelque désappointement un peu bien étrange !... Dans le public, on s'attendait à des choses terribles et singulières. On croyait qu'on allait avoir très peur et l'on se préparait à frissonner ainsi que les enfants qui tremblent délicieusement en écoutant les histoires de Croquemitaine ! — Que méditent, se disait-on, nos dictateurs au ventre ; quelles formules effrayantes élaborent-ils dans les cornues ministérielles ?...

Mais il n'y a de spectres que dans la nuit ; c'est le mystère qui fait la peur et, comme il arrive souvent, ce que l'on connaît est moins redoutable que ce que l'on attendait. En face du projet révélé, il semble que l'on pense un peu partout : quoi, ce n'était que cela ?

Eh ! bonnes gens, vous êtes un peu trop prompts à vous rassurer comme vous avez été trop vifs à vous effrayer. Attendez un peu pour tout savoir. Il ne s'agit là que d'un début. C'est un timide essai, une manière de tâter le pouls à l'opinion, une façon de se rendre compte comment le public réagit et supporte le traitement !

Voilà, du moins, ce que laissent entendre certains organes officieux qui paraissent pleins de confiance dans le résultat des mesures gouvernementales. Et voilà précisément ce qui m'inquiète et diminue un peu celle que je veux avoir. Eh ! quoi, dès le début, des hésitations, des gestes esquissés et qu'on n'ose achever ! Ce n'est point

cela qui nous a été promis, mais une résolution implacable qui ne se laisserait troubler ni par les récriminations, ni par la crainte d'une passagère impopularité !...

Car, enfin, je peux bien vous dire tout de même une opinion qui m'est personnelle et qui resterait la même quel que pût être le gouvernement ! Ce qui importe, c'est beaucoup moins le programme lui-même de restrictions et d'économies que la façon dont il sera appliqué. J'accepte celui-ci comme j'aurais accepté tout autre. Sa valeur n'est pas en lui, mais en ceux qui le mettront en œuvre. Si on le réalise avec énergie et fermeté, il donnera de bons résultats. Si on procède avec des réticences et des tâtonnements, on ne fera qu'augmenter le désordre et le gâchis. C'est là, à mon sens, la grande question. Des mesures excellentes qu'on applique mal valent beaucoup moins que des mesures médiocres qu'on applique avec fermeté et qu'on fait respecter partout et par tous.

Le programme gouvernemental d'où nous attendons notre guérison est un peu comme un histouiri dans la main d'un opérateur. Il vaut ce que vaut celui qui le tient.

Pour apprécier les projets du ministère, j'attendrai donc de voir comment il s'en sert !

Ne donnons pas toute notre attention aux affaires intérieures de la France. C'est même là une mauvaise façon de parler, car les affaires françaises sont aussi bien au dehors de nos frontières qu'au dedans. Notre pays est beaucoup plus grand ; il ne s'enferme pas entre les Alpes, les Pyrénées et le Rhin. Ce qui se passe en Afrique du Nord, par exemple, touche la France d'aussi près que les événements métropolitains. Nous possédons là un immense et magnifique domaine sur lequel il faut veiller avec un soin d'autant plus vigilant que bien des jaloux rôdent autour de lui.

Quelle est la véritable pensée de Primo de Rivera au moment où il remet en question le statut de Tanger ? Et pourquoi soulève-t-il cette difficulté immédiatement après son entente avec Mussolini ? Entente amicale, nous dit-on, mais dont nous ne savons rien sinon qu'il s'agit d'un pacte conclu à l'insu de la France alors pourtant qu'il semble toucher à cette Afrique du Nord où la France est si puissamment et si directement intéressée ?...

Que méditent les deux Dictateurs, celui d'Espagne qui vise au Maroc et celui d'Italie qui touche si fort du côté de la Tunisie ? C'est un fait que ce Kaiser à la même a suscité parmi les Italiens des espérances inquiétantes et qui ne pourraient être satisfaites que par une abdication ou une défaite de la France — également impossibles !...

Il faut suivre de près des événements qui peuvent être de si grande conséquence.

Les agences d'information nous fournissent aujourd'hui d'abondants renseignements — dont l'exactitude est incontrôlable — sur la dernière révolution grecque. Je dis « la dernière » parce que comme elle est datée du 22 août, il est tout de même peu probable qu'il s'en soit produite une autre depuis lors. Quelqu'un qui a des loisirs a pu les compter et il nous apprend que c'est la onzième en moins de quatre ans.

Nous ne savons pas très exactement en quoi elle a consisté, sinon que, cette fois, c'est le général Condilis qui a renversé le général Pangalos. En même temps l'amiral Coundouriotis a repris la Présidence de la République, ce qui nous donne à supposer qu'on la lui avait enlevée... Dans ce pays, on ne sait jamais qui est du pouvoir et qui est en prison et quand on vous y présente un grand personnage empanaché, il faut bien faire attention si l'on parle à un forçat politique en rupture de ban ou bien à un Chef d'Etat en exercice.

Pour l'instant on nous annonce que la Grèce entière acclame son nouveau gouvernement et que tout le monde est à la joie. Nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus difficiles que les Hellènes !... Félicitons-les donc de ce changement et souhaitons qu'il ne soit pas simplement un déplacement de tyrannie.

Emile LAPORTE.

## INFORMATIONS

### Contre la vie chère

#### Le pain rassis

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, va adresser aux préfets une circulaire les invitant à proposer aux commissions départementales de fixation du prix du pain le moyen d'obtenir, d'accord avec les boulangers, une diminution du prix du pain de ménage, vendu rassis.

Cette diminution pourrait être compensée pour le boulanger par l'augmentation du prix du pain de fantaisie vendu frais.

#### La vente au détail aux Halles

M. Morain, préfet de police, vient de prescrire l'affichage d'ordonnances de police concernant la vente au détail dans les pavillons des halles centrales en ce qui touche les œufs et les légumes.

A dater du dimanche 22 août, tous les jours, de 9 à 10 heures, sauf le lundi, les marchandises invendues au marché de gros seront offertes en colis d'origine à tous les acheteurs, sans que ceux-ci, toutefois, puissent exiger la division des colis.

A la même date, tous les jours, de 9 h. 30 à 10 h. 30, sauf le lundi, les marchandises invendues au pavillon de gros du poisson seront offertes en vente au détail à tous les acheteurs.

A la même date également, tous les jours, de 9 heures à 10 heures, jusqu'au 30 septembre inclus, et de 10 heures à 11 heures, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, le lundi excepté, les marchandises invendues au pavillon de gros de la volaille seront offertes à la vente au détail à tous les acheteurs.

A dater du 23 août, tous les jours, sauf le dimanche, le beurre en demi-kilo vendu sur le marché sera, entre 9 heures et 10 heures, offert en vente au détail à tous les acheteurs.

A n'importe quelle heure, les acheteurs pourront acquérir une motte de beurre de 10 kilos.

A la même date, de 10 heures à 11 heures, tous les jours, sauf le dimanche, les pièces de boucherie détachées (aloyaux, gigots, épaules de mouton, etc.) seront offertes en vente aux acheteurs sans que ces derniers cependant puissent exiger du mandataire le découpage de ces pièces.

### En Angleterre

#### La reprise partielle du travail

Le nombre des mineurs retournant au travail augmente.

Dix mille nouveaux mineurs du district de Nottingham se sont fait inscrire pour reprendre le travail sur la base de la journée de sept heures et demi pour le salaire d'avant la grève.

### En Allemagne

#### L'Allemagne et la politique de Locarno

Le chancelier Marx a prononcé au Congrès catholique de Breslau, un discours sur la situation politique extérieure. Il a déclaré notamment :

— Les partisans d'une entente franco-allemande, qui est une des conditions nécessaires à une pacification durable de l'Europe, ont, en son temps, nourri de grands espoirs sur le pacte de Locarno. Il s'est révélé, entre temps, que le programme optimiste n'était pas justifié, et le contraire non plus. Il est très difficile de rétablir des relations normales dans un temps relativement court entre les nations qui, pendant des années, se sont combattues jusqu'à l'épuisement. C'est d'autant plus difficile lorsqu'un traité impose au vaincu de dures conditions. Cependant nous pouvons constater que l'Allemagne n'a pas à regretter le chemin qui conduit de Versailles à Locarno, via Londres. Il est indéniable que Locarno a procuré de nombreux avantages à l'Allemagne, et notamment aux territoires occupés.

Le Reich cherche à augmenter ses débouchés en Chine

La Deutsche Allgemeine Zeitung publie un câblogramme émanant de Changhaï, d'après lequel les cham-

bres de commerce des principales villes chinoises enverraient des représentants visiter les centres industriels et commerçants allemands.

### Au Maroc

#### Les opérations militaires

Sur le front nord, un de nos aviateurs, qui avait dû atterrir dans la vallée du Dar-El-Oued, et que Kih-Laboudi était disposé à rendre moyennant une rançon, aurait été enlevé par des Ghezaoua irréductibles. Au nord de Taza, les troupes françaises occupant les Beni Amret continuent à être relevées par des contingents espagnols qui s'installent à Souk et Tmine des Beni Amret.

On constate une recrudescence de l'activité des harkas ennemies vers Ousouizert.

#### Les irréductibles du nord d'Ouezzan nomment un chef de guerre

Sur la rive gauche du Loukkos, une Harka ennemie, qui était stationnée à Rhihana, à dix kilomètres au nord-est d'Ouezzan, les irréductibles Beni Immol et Beni Rais ont nommé comme chef de guerre le caïd Oul Hadj Ali, des Beni Bais, et envoyé des contingents sur le Djebel Kamin pour empêcher les opérations de nettoyage de Taghni, toujours occupé par l'ennemi.

Au cours d'une réunion, tenue à Kochachda, à dix kilomètres au nord-est d'Ouezzan, les irréductibles Beni Immol et Beni Rais ont nommé comme chef de guerre le caïd Oul Hadj Ali, des Beni Bais, et envoyé des contingents sur le Djebel Kamin pour empêcher les opérations de nettoyage de Taghni, toujours occupé par l'ennemi.

Le colonel Huot, ancien chef des services de renseignements, actuellement dans la région de Taza, serait désigné comme président de la Commission française pour la fixation des limites des zones d'influence.

#### Le Sultan du Maroc resté souverain de Tanger

Certains journaux britanniques ont émis l'avis que l'on pourrait s'en remettre à la S. D. N. du soin d'attribuer à l'Espagne un mandat sur la zone de Tanger. Il convient, dès à présent, de remarquer que la S. D. N. a une qualité pour attribuer des mandats à un certain nombre de puissances sur des territoires sans maître ; mais que tel n'est pas le cas de la zone de Tanger qui est soumise à la souveraineté du sultan du Maroc. Le statut, actuellement en vigueur, a été établi par délégation du sultan qui demeure le souverain du territoire administré par un condominium international.

Par ailleurs, il est inexact de prétendre que 15.000 Italiens résident dans la zone internationale. Le nombre total des étrangers fixés à Tanger ne dépasse pas 15.000, dont 10.000 Espagnols.

### En Syrie

#### La situation s'améliore

La situation en Syrie continue à aller en s'améliorant de jour en jour.

Dans les régions naguère encore parcourues par des insurgés, le calme est complètement revenu, la vie normale des populations reprend et la circulation recommence, grâce à la sécurité recouvrée.

Les bandes d'insurgés ont vu fondre rapidement leurs effectifs au cours des dernières semaines et les paysans qui s'étaient laissés entraînés avec elles ont tous rejoint leurs douars. Les chefs seuls demeurent irréductibles en raison, croit-on, des subsides reçus de l'étranger.

C'est ainsi que Soltan Atrache ne dispose plus que de 250 cavaliers. Deux autres chefs rebelles ont complètement échoué dans une tentative de soulèvement de l'Hermon. Une petite expédition militaire va se rendre dans ce massif, ainsi que celui de l'Anti-Liban, pour y compléter l'œuvre pacificatrice des autorités françaises.

La Transjordanie constitue le seul espoir des insurgés pour trouver un refuge.

### En Grèce

#### Un coup d'Etat

Un mouvement militaire dirigé par le général Condilis s'est produit en Grèce. Celui-ci s'est rendu maître de la situation sans rencontrer de résistance.

Avec l'aide de la garnison d'Athènes

qui l'acclamait, il a pris possession des établissements publics et de tous les pouvoirs.

Il a fait arrêter aussitôt le ministre de la guerre ainsi que les autres ministres du cabinet Eutaxias et a proclamé que la tyrannie du général Pangalos était renversée.

Le général Condilis a en outre ordonné l'arrestation du dictateur, le général Pangalos, en villégiature à l'île Spetzai. Un navire de guerre est parti pour exécuter cet ordre.

La marine de guerre et différentes garnisons ont fait parvenir leur adhésion au général Condilis.

Celui-ci a invité l'amiral Coundouriotis à reprendre la présidence de la République.

Le général Condilis a publié un message, adressé au peuple, pour justifier la révolution.

La ville est tout à fait calme et on ne signale aucune effusion de sang.

### Au pays des Soviets

On apprend de Russie que M. Zinovieff, président de l'Internationale communiste, après avoir été révoqué de son poste de membre du Politbureau, fait circuler en sous-main la déclaration politique suivante :

« Ce que craignait Lénine vient de s'accomplir. Nous sommes témoins de la dégénérescence du parti. Au lieu de communistes de pure eau, nous avons des bureaucrates, des diplomates demi-bourgeois, des commerçants et des opportunistes de la pire sorte. « Le sang que le prolétariat russe a versé en 1917-20 a été inutilement perdu. Le communisme n'existe que pour être appliqué à l'extérieur, tandis qu'au sein du parti tout entretien de ce sujet ne provoque que sourires indolents. »

« Les masses ouvrières et les soldats rouges commencent à murmurer en nous accusant tous d'hypocrisie et de vénalité vis-à-vis de la bourgeoisie et des capitalistes. Ces masses posent très judicieusement la question : pourquoi a-t-on détruit l'ancien système, si on en restitue maintenant les plus mauvais côtés ? La dégénérescence et la pourriture ont tellement profondément pénétré notre appareil que des mesures extraordinaires sont devenues inévitables pour sauver la situation. »

« Je ne sais ce que vous avez l'intention de faire de moi et de mes camarades qui hardiment vous démontrent vos péchés. Par contre, je sais que, si vous tirez trop sur la corde, tout notre édifice soviétique croulera et ensevelira notre parti. »

### Pologne et Lithuanie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Zaleski, interviewé, a déclaré :

— La politique nationaliste de la Lithuanie amène l'isolement presque complet et la mauvaise situation financière de ce pays. Les bruits de guerre et d'un prétendu règlement des différends polono-lithuaniens au moyen de marchandages territoriaux sont absolument dénués de fondement et ne tendent qu'à empêcher que des pourparlers puissent être engagés avec la Lithuanie. Il est impossible, maintenant, dans l'état de choses actuel, qu'un membre de la S. D. N., la Lithuanie, puisse se considérer sans raisons en état de guerre avec un autre membre du même organisme, la Pologne.

### En Albanie

#### Un soulèvement

Un télégramme de Koritza annonce qu'un soulèvement contre le régime actuel vient de se produire dans le sud de l'Albanie, où la loi martiale a été proclamée. Plusieurs centaines d'Albanais craignant pour leur existence ont cherché refuge en Grèce et Yougoslavie.

Il y a une huitaine de jours à peine, le bruit d'un soulèvement en Albanie s'était déjà propagé dans la presse étrangère et ce bruit avait été aussitôt démenti par les légations albanaises de Londres, Rome et Paris.

### Le Japon approuve le discours de M. Kellogg sur le désarmement

Le gouvernement japonais paraît approuver pleinement le discours que

M. Kellogg, secrétaire d'Etat américain, a prononcé à Plattsburgh. On interprète ce discours dans ce sens : que le président Coolidge a l'intention de convoquer une conférence de désarmement dans le cas d'un échec de la conférence de la Société des Nations à Genève.

Les milieux officiels ne se sont jamais attendus au succès de la conférence de Genève bien que le gouvernement japonais soit profondément désireux de réduire ses énormes dépenses, et qu'il fasse de sincères efforts pour qu'elle réussisse.

### En Chine

#### Douze banquiers spéculateurs fusillés

Le maréchal Chang-Tso-Lin veille sévèrement à l'application des lois interdisant la spéculation sur la devise mandchourienne. Jeudi, le maréchal a fait fusiller douze banquiers de Moukden, de Changung et de Kharbine, qui avaient spéculé. Parmi eux se trouvaient sept millionnaires.

### L'enclave de Livia

M. Emmanuel Brousse, ancien ministre, conseiller général de la Cerdagne française, a adressé le télégramme suivant au président de la République, au président du conseil et au ministre des affaires étrangères :

« Au moment où le gouvernement engage des négociations au sujet de la cession de Tanger, je vous supplie de réclamer pour la France, parmi les compensations à envisager, la cession à la France de l'enclave espagnole de Livia. Cette enclave espagnole, au milieu du canton de Saillagouse, constitue un non-sens et une gêne considérable pour les populations des Cerdagnes française et espagnole et elle entraîne pour la France des dépenses annuelles considérables pour le maintien de la surveillance douanière. »

### Un tremblement de terre aux îles Eoliennes

Dans les îles Eoliennes des secousses sismiques ont éprouvé diverses bourgades. A Malfa, quatre cents maisons d'un étage ont été endommagées. A Selino, soixante maisons se sont écroulées. La population campe en plein air.

A Filicudi, il y a eu de nombreux dégâts aux églises notamment, dont les clochers devront être démolis. Les autorités militaires ont envoyé des tentes et des planches pour construire des baraquements. Le gouvernement a envoyé des fonctionnaires pour pourvoir aux premiers secours.

### Le record du vol en ligne droite

On sait que le capitaine Girier et le lieutenant Dordilly ont battu les 14 et 15 juillet dernier le record du vol en ligne droite sans escale par leur voyage Paris à Omsk (Sibérie).

La distance fixée après une sévère étude de la carte est de 4.715 km. 900. D'autre part, le vol des frères Arrachart a atteint officiellement 4.375 kilomètres.

### On veille sur le trésor de Notre-Dame

Le commissariat de police du quartier Notre-Dame a fait exercer une surveillance à la suite d'une dénonciation anonyme qui était parvenue au chapitre de l'église Notre-Dame et dans laquelle on disait que des anarchistes italiens avaient complotté de dévaliser le trésor de l'église.

La Sûreté générale et la direction des beaux-arts continuent leur enquête qui, jusqu'ici, n'a donné aucun résultat.

### Une signature sur le ventre ?

Un chirurgien de Pensylvanie, nommé Mill Kane, vient de proposer à ses confrères de signer leurs interventions chirurgicales. Si cette pratique se généralise, le patient ou la patiente opérés de l'estomac ou de l'abdomen porteraient près de la cicatrice un petit tatouage évoquant le nom de leur sauveur. Et, sans doute, se croiraient-ils obligés de faire au chirurgien une publicité discrète, en faisant admirer à leurs amis sa signature.

# CHRONIQUE LOCALE

## QU'ON N'HÉSITE PAS!

Le Comité technique de l'alimentation a pris certaines décisions en vue de combattre la vie chère.

Décisions de principe dont quelques-unes seraient efficaces si elles étaient appliquées rigoureusement.

Le Comité demande au Gouvernement, d'adopter une politique de l'importation et de l'exportation des denrées alimentaires, en réservant ces denrées à la consommation nationale.

En outre, il préconise le développement maximum d'utilisation de nos ressources coloniales.

Mais le Comité se déclare hostile aux mesures de coercition telles que la taxation.

Sur ce point, le Comité peut avoir raison, car la taxation qu'on applique, à certaine époque, ne donna que de mauvais résultats.

Somme toute, à bien considérer les décisions du Comité, il ne semble pas qu'elles doivent apporter un grand soulagement à la misère alimentaire.

N'est-il pas triste de voir qu'on en est encore à recommander l'utilisation de nos ressources coloniales!

Eh! grands dieux, pourquoi avoir tant attendu, et qu'a-t-on fait, jusqu'à ce jour, de ces ressources?

Où vont le blé, le vin d'Algérie, de Tunisie?

Il est certain que ce n'est pas le consommateur de France qui en a profité. On a pu expédier des quantités de ces denrées dans les ports français, mais elles ont été transportées ensuite, dans les pays à change élevé par les soins de courtiers à l'afût des bonnes affaires.

Sans doute, le Comité veut parer à cette spéculation. Il recommande, en effet, qu'on prenne immédiatement des mesures utiles pour empêcher les personnes non patentées, ne possédant pas de stocks, d'opérer spéculativement sur les marchés et de fausser les cours par des opérations fictives.

Voilà le doigt mis sur la plaie dont souffre le consommateur. Mais est-ce d'aujourd'hui qu'il en souffre, et encore une fois, pourquoi a-t-on attendu à cette date pour démasquer tous les filibustiers de la spéculation?

Les pincera-t-on demain plus qu'hier? Ce n'est pas prouvé.

Ainsi, dans les villes, il y a un règlement des marchés, qui fixe les heures d'achat pour les revendeurs et courtiers de façon à ce que les ménagères puissent faire leurs provisions.

Ce règlement est-il observé scrupuleusement? Nous n'oserons pas l'affirmer.

Et comment serait-il observé, lorsqu'on songe que la pénalité prévue contre les délinquants n'est que de quelques francs d'amende!

Tant que les sanctions seront anodines, règlements, lois et décrets seront outrageusement violés, à la barbe même des agents chargés de la police des marchés.

Le Préfet de police de Paris a été bien inspiré en prescrivant la déclaration des arrivages chez les commissionnaires du périmètre des halles centrales et la déclaration par nature des marchandises, des quantités de viande, volailles, poissons, beurre, œufs, fromages en vente dans les magasins des négociants en distinguant entre les marchandises provenant des arrivages du jour et celles inventées de la veille.

Ce règlement-là ne pourrait-il pas être étendu dans tout le pays et non pas seulement dans les grands centres?

Car, tout comme à Paris et dans les centres, il arrive, quelquefois, dans les petites localités que des marchandises sont jetées dans la rivière plutôt que de les vendre à un prix réduit.

Un pareil acte est un crime, surtout, en cette période de basse production, et ce n'est pas avec 2 ou 3 francs d'amende que l'on peut effrayer les mercantis sans scrupules qui trouvent ne gagner jamais assez et préfèrent provoquer la misère publique plutôt que de l'atténuer.

Le Comité technique de l'alimentation a pris des décisions. Au Gouvernement de faire en sorte que les mercantis soient d'égoutés de continuer leur trafic.

Ce n'est que de cette façon que le consommateur peut être efficacement protégé contre la spéculation?

LOUIS BONNET.

## NOTRE RÉGIMENT

Un bataillon du 9<sup>e</sup> d'infanterie, en garnison à Agen, est arrivé dimanche matin. Il a fait son entrée en ville par le pont de St-Georges et s'est rendu à la caserne Bessières aux sons d'une marche jouée par la musique.

La population massée sur les Boulevards, a été agréablement surprise : cela lui rappelait le temps où Cahors avait un régiment qui, en rentrant des manœuvres, exercices, marches militaires donnait une animation aux rues désertes de la cité.

Hélas! dimanche, ce fut plus que la curiosité familière de jadis que manifesta la population : il y avait, on dit l'avouer sans rougir, un peu de badauderie de la part de bien des personnes.

Et n'étaient-elles pas excusables? Certes, si, depuis le temps que notre garnison est réduite à 35 hommes!

Pour quelques jours, Cahors aura

un bataillon au complet de son ancien régiment.

Ce bataillon est venu pour exécuter des tirs au camp de Caillac.

Et puis, quand ce bataillon sera parti, le 83<sup>e</sup> d'infanterie arrivera pour séjourner les 30 et 31 août.

Et puis, quand la campagne de Syrie sera terminée, rentrera le bataillon qui était en garnison à Cahors. Mais quand? Pauvre Cahors! Il y a une belle lettre que tu n'es pas gâté par la fortune!

Il serait temps qu'on mit un compteur à tes misères! Ah! si les vieux Cadurciens voyaient ça!...

LOUIS BONNET.

## Respect au « gris »

Quand les fumeurs virent que tabacs et cigarettes n'étaient pas compris dans la liste des denrées sur lesquelles le Gouvernement a mis un impôt supplémentaire, ils se frottèrent les mains.

On respecte le tabac, les cigarettes, dirent-ils. Leur joie a été de courte durée.

L'« Officiel », de dimanche matin, leur indiquait qu'ils s'étaient réjouis trop tôt. Et très complaisamment, il énumérait la liste des tabacs, des cigarettes qui vont subir une nouvelle augmentation de prix.

Et les fumeurs se sont empressés de faire une provision de tabac et de cigarettes.

Mais il y a une catégorie de fumeurs qui n'a pas bronché et qui a conservé le sourire : c'est celle des fumeurs de tabac gris.

Le Gouvernement a respecté ce tabac-là. C'est le tabac prolétaire qui coûte déjà trop cher. L'augmenter encore, c'était provoquer un mécontentement dans tous les milieux de fumeurs.

Cela ne veut pas dire que le Gouvernement se soit juré de ne pas procéder, un jour ou l'autre à l'augmentation du « gris ».

C'est pourquoi, les fumeurs du caporal ordinaire auraient peut-être tort de se réjouir trop bruyamment. Un malheur est si vite arrivé; un petit décret est si vite signé!...

Quoi qu'il en soit, les fumeurs du gris déjà si éprouvés par l'augmentation dernière méritent la marque de sollicitude que le Gouvernement vient de leur donner : et souhaitons qu'elle soit de longue durée.

LOUIS BONNET.

## L'ÉLOQUENCE DES... AUTRES!

Notre confrère périgourdin du « Courrier du Centre » joue un bien joli tour à un député de ce département.

Il publie un extrait du discours prononcé par ce député sur la tombe d'un ami, discours reproduit par la presse locale et départementale.

Voici cet extrait : « A la douleur que nous ressentons tous, se mêle pour moi une particulière inquiétude : je me demande si je saurais trouver ici les paroles qui conviennent pour « célébrer » cet homme de cœur qui honora toute sa vie la justice et la probité. Il haïssait les vains discours et les paroles mensongères ; il recevra donc de nous, comme un suprême... hommage « de » ce qu'il aimait le mieux tant qu'il vécut, des paroles sincères.

« D'ailleurs n'est-ce pas le plus bel éloge de cette carrière trop tôt interrompue que rien ne doive en être caché ou seulement atténué, que chacune de ses actions puisse être publiquement revendiquée par ses amis et louée sans réserve... »

Or, notre confrère publie au-dessous, l'extrait du livre d'un professeur de 3<sup>e</sup> du lycée de Bordeaux, livre qui a été publié il y a plusieurs années.

Voici cet extrait : « A la douleur que nous ressentons tous, se mêle pour moi une particulière inquiétude : je me demande si je saurais trouver ici les paroles qui conviennent pour honorer cet homme de cœur qui honora toute sa vie la justice et la probité. Il haïssait les vains discours et les déclamations mensongères ; il recevra donc de nous, comme un suprême « et pieux » hommage ce qu'il aimait le mieux tant qu'il vécut, des paroles sincères.

« D'ailleurs n'est-ce pas le plus bel éloge de cette carrière trop tôt interrompue que rien ne doive en être caché ou seulement atténué, que chacune de ses actions puisse être publiquement revendiquée par ses amis et louée sans réserve... »

Il est évident qu'en Dordogne on doit faire des gorges chaudes de cette... confrontation de textes ; c'est une sale blague pour le parlementaire dont, à l'avenir, les discours les plus élogieux pourront bien laisser insensibles les auditeurs!

Et, vraiment, il y a bien de quoi!

LOUIS BONNET.

## TOUJOURS LES CHAUFFARDS!

Les chauffards ne tiennent plus compte des règlements concernant la vitesse des autos, dans la traversée de la ville.

Ils continuent à se moquer du piéton, cet être rétrograde et ridicule qui persiste à marcher à pied, et ils lancent à toute vitesse leur auto qui soulève des nuages de poussière.

Les chauffards sont heureux ; mais qu'ils ne s'amuse pas trop à ce petit jeu.

Nous le recommandons spécialement à ceux qui veulent imiter les « as » du volant, partent à 80 à l'heure de

la gare, franchissent la rue de la Banque et vont déboucher rue du Lycée.

Au passage, il y a le croisement des rues Suisse et des Capucins. Il est des chauffards qui, oubliant, ou plutôt, méprisant toute prescription, passent même sans corner devant ces carrefours.

Inévitablement, des accidents se produisent. Alors, on gémit sur la pauvre victime!

Nous pourrions donner d'ores et déjà le numéro d'une voiture de « type chic », sans doute un touriste de marque, qui a franchi, lundi, à toute allure la rue de la Banque, sans corner une seule fois.

Or, qu'une personne débouchât à ce moment-là de la rue des Capucins ça de la rue Suisse, elle était happée, broyée.

Pendant quelque temps, les chauffards se tenaient sages ; ils avaient ralenti l'allure de leur auto.

Il est vrai qu'il y avait une raison à cela : des procès-verbaux étaient dressés aux délinquants.

Il y a plusieurs semaines que procès-verbaux et autres sanctions ne sont plus infligés, et, fatalement, le chauffard qui se sait impuni, a retrouvé sa morgue et son dédain pour le piéton.

Patience : le piéton pourra bien avoir sa revanche. Ce jour-là, il ne sera pas la victime.

En attendant, les sanctions doivent être sévèrement appliquées contre les fous, les malotrus du volant.

LOUIS BONNET.

## Agents des lignes

Dans la liste générale des postulants reconnus admissibles à l'emploi de chef d'équipe des lignes aériennes à la suite du concours du 21 juin 1926, nous relevons avec plaisir les noms suivants des agents du Lot :

MM. Chambon, avec le n° 29 ; Trinquet, avec le n° 96 ; Couchet, avec le n° 203 ; Philippot, avec le n° 137 ; Peyre, avec le n° 164 ; Cagnac, avec le n° 204.

Nos félicitations.

## Perception

Notre compatriote, M. Lautier, est nommé commis titulaire de perception.

## Les nouveaux prix des tabacs

Le « Journal officiel » publie ce matin un décret modifiant les prix de vente à l'intérieur des cigarettes et scaplerats fabriqués à l'étranger et des tabacs de vente courante mis à la disposition des consommateurs par la régie.

Le paquet de tabac bleu coûtera 4 francs, le tabac jaune 4 francs, le tabac vert 3 fr. 75. Le paquet de tabac gris se vend toujours au même prix : 2 fr. 50. Les cigarettes caporal d'ordinaire 2 fr. 50, gauloises caporal ordinaire 2 fr. 50, gauloises maryland 3 fr. 50, élégantes maryland 3 francs, gauloises caporal supérieur 3 francs. Les cigares camélias, florians, tabucos, Gallias 1 franc ; londrecitos, millarés, alsaciens, grenadiers 0 fr. 60 ; les ninas 0 fr. 20.

Le prix des allumettes a déjà été augmenté depuis plusieurs jours de 33 0/0. La boîte de suédoises se vend 0 fr. 30.

## Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil qui vient de frapper M. Solinac, l'excellent et sympathique commissaire de police de Cahors, en la personne de son jeune neveu, décédé à Caussade.

Nous prions Mme et M. Solinac et leur famille d'agréer nos sincères condoléances.

Nous apprenons également le deuil qui frappe M. Andurand-Rolland et sa famille en la personne de Mlle Antoinette Andurand-Rolland et le décès de Mlle Antonia Marron qui met en deuil les familles Capelle, Albert, Besse.

A ces familles nous adressons nos sincères condoléances.

## Les contributions directes contre la fusion avec l'enregistrement

Si les fonctionnaires de l'enregistrement sont partisans de la fusion avec les contributions directes, ceux de cette dernière administration sont moins enthousiastes. Ils communiquent la note suivante :

« La fusion ne saurait apporter aucun élément nouveau pour le contrôle des déclarations de l'impôt sur le revenu. Ce ne sont d'ailleurs pas les données de l'enregistrement qui peuvent faire connaître soit les revenus du travail, soit les revenus mixtes du capital, soit les revenus mixtes du capital et du travail qui sont les plus importants. Elles ne sauraient davantage fournir un aperçu des revenus mobiliers dont peut disposer un contribuable au cours de son existence puisque cette administration ignore l'emploi qui aura été fait des capitaux accusés dans les actes soumis à la formalité de l'enregistrement.

« A un moment où il faudrait arriver à une plus grande stabilité, aussi bien dans la législation fiscale que dans l'organisation des administrations chargées de l'appliquer, vouloir fusionner les deux régimes en une est risquer de jeter une perturbation profonde dans la marche des services financiers, de confier l'assiette de certains impôts à des agents inexpérimentés, sans intérêt pour les contribuables et sans aucun profit pour le Trésor. »

## Pertes

Il a été perdu par M. Roussel, 20 bis, rue Feydel, une chaîne en or avec médaille ; un portefeuille contenant 330 fr. par M. Calvet, propriétaire à Valroufié ; un portefeuille contenant 100 fr. par M. Fabre, demeurant à Camy-Luzech ; une broche en or, portant une tête de femme, par Mme Adeline Dubert, vendeuse, place du Marché ; un billet de banque de 50 fr., par Mlle Alberte Chiffé, demeurant rue St-Namphaise.

Rapporter ces objets au bureau de police.

## Trouvailles

Il a été trouvé par M. Laneau, auxiliaire au bureau d'octroi du Pont Neuf, un billet de banque ; par M. Guillard, 3, rue St-Géry, une paire de chapeteaux ; par Mme Guillaumat, rue Nationale, 37, une roue d'auto ; par M. Imbert, Boulevard Gambetta, une broche en or.

## Probité

Mlle Vaysse, demeurant rue Joachim-Murai, a trouvé un porte-monnaie contenant une somme de 310 francs qu'elle s'est empressée de remettre à son propriétaire.

Mme Caminade, 1, avenue de la gare, a trouvé un sac à main dans lequel il y avait un porte-monnaie contenant une certaine somme qu'elle a remise à son propriétaire. Félicitations.

## Fête de Labarre

Les jeunes gens du quartier de Labarre ont l'honneur d'informer le public que la fête de la St-Barthélémy aura lieu comme les années précédentes les 28, 29 et 30 août courant.

Le programme sera publié ultérieurement.

Le Comité.

## Après le cambriolage

L'enquête au sujet du cambriolage de l'étude de Maître Bouyssou continue ; mais aucun fait nouveau ne s'est produit.

Aucune empreinte digitale n'ayant pu être relevée sur les lieux du crime, l'identification du cambrioleur est très difficile. Seule, la salopette, bleue, déchirée à une jambe et maculée de cambouis, abandonnée par l'individu sur le parquet de l'étude, peut utilement servir les enquêteurs.

Ce vêtement porte une marque de fabrique, cousue à l'intérieur. On peut, difficilement d'ailleurs, y lire : « Ferrero, Annecy, Lyon, le Mans. »

Les trois noms de villes indiquent des succursales de la maison. De l'enquête il résulte que des salopettes de cette marque ne sont pas mises en vente dans les magasins de Cahors. Certains marchands de confection affirment même que cette maison ne vend ses productions que dans les trois villes citées plus haut.

Le cambrioleur est-il un étranger de passage à Cahors? Il semble qu'il ait eu des complices qui ont fait le guet.

## Accidents du travail

Au chantier de l'entreprise Le Guillou, le nommé Emile Tocaven, 18 ans, forgeron, descendait d'une échelle, lorsque en posant mal son pied, il a été atteint d'une entorse tibio-tarsienne gauche.

M. le docteur Malbec a fixé à 12 jours le repos qui sera nécessaire à cet ouvrier.

L'ouvrier monteur Henri Joudou, 29 ans, de l'équipe volante de Brive, transportait une valve sur une brouette du dépôt à la machine fixe de Cahors, lorsque, en traversant les voies, la roue glissa sur le rail et le brancard lui contusionna la jambe droite.

M. le docteur Peindarie a mis cet ouvrier dans l'obligation de se livrer, pendant 10 jours, à un travail léger.

## Récompenses aux militaires ayant pris part aux opérations du Maroc et du Levant

Le « Journal officiel » publie un tableau supplémentaire d'avancement et un tableau supplémentaire de concours pour la Légion d'honneur et la Médaille militaire comprenant uniquement des militaires ayant pris part aux opérations du Maroc et du Levant.

Dans la première quinzaine de septembre, une promotion dans la Légion d'honneur et la Médaille militaire sera faite également en faveur des militaires du Maroc et du Levant. Cette promotion utilisera une partie importante du contingent des décorations du ministre de la guerre pour récompenser les militaires qui se sont distingués sur ces théâtres d'opérations.

## Le droit de timbre des affiches

Le « Journal officiel » a publié un décret signé du ministre des Finances, fixant comme suit le tarif du droit de timbre des affiches sur papier :

Pour les affiches dont la dimension ne dépasse pas 12 décimètres et demi carrés, 36 centimes ; au-dessus de 12 décimètres et demi, jusqu'à 25 décimètres carrés, 72 centimes ; au-dessus de 25 décimètres jusqu'à 50 décimètres carrés, 1 fr. 08 ; au-dessus de 50 décimètres jusqu'à 2 mètres carrés, 1 fr. 44 ; au-delà de cette dimension, 72 centimes en plus par mètre carré ou fraction de mètre carré.

Ce tarif qui est entendu sans addition de décimes, est doublé pour les affiches contenant plus de cinq annonces distinctes.

Les affiches visées par les articles

17 de la loi du 9 avril 1910 et 11 de la loi du 30 juillet 1913, sont assujetties à un droit de timbre égal à deux fois celui des affiches sur papier ordinaire.

## Avis de concours

Un concours pour l'admission de quatre élèves ingénieurs à l'Ecole supérieure des Postes et des Télégraphes sera ouvert, à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 1926.

Pourront être autorisés à y prendre part :

1<sup>o</sup> — les agents des Postes et des Télégraphes comptant au moins deux ans de services rétribués et âgés au plus de 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier 1926.

2<sup>o</sup> — les candidats étrangers à l'Administration, de nationalité française, ayant satisfait aux obligations de la loi militaire et âgés au plus de 26 ans au 1<sup>er</sup> janvier 1926.

Ces limites maxima seront reculées, le cas échéant, d'une durée égale à celle des services militaires accomplis par les intéressés dans la réserve de l'armée active pendant la mobilisation.

Les candidats doivent indiquer dans leur demande les langues étrangères sur lesquelles ils désirent être interrogés.

Ceux qui appartiennent aux cadres de l'Administration transmettront leur demande par la voie hiérarchique. Les candidats étrangers à l'Administration formulèrent leur demande sur papier timbré.

## Chronique des Théâtres

### PALAIS DES FÊTES

### MUSIDORA

La Reine du Cliché à CAHORS

Une seule soirée de gala

## CHRONIQUE SPORTIVE

### Tournoi du Haut-Quercy

Le Tennis-Club Cadurcien organise, les 4, 5 et 6 septembre prochain, sur les terrains de l'Hôtel de la Source à Alviçnac, un tournoi de tennis comprenant les épreuves suivantes : Simple et double dames, double mixte, simple et double messieurs.

Nous ne saurions trop recommander aux joueurs de tennis de prendre part à cette manifestation sportive. Non seulement ils pourront se mesurer avec d'excellents joueurs, appartenant aux clubs et aux départements voisins, mais ils seront à même de pouvoir excursionner aux environs, dont Padirac, Rocamadour, la vallée de la Dordogne et ses châteaux ne sont pas les moindres attraits. L'accueil le plus cordial leur est réservé à l'Hôtel de la Source, à Alviçnac, où des prix spéciaux de séjour leur seront accordés.

Droit d'engagement : 6 fr. en simple, 4 fr. en double, qui devront être adressés à M. B. Ségué, 51, Boulevard Gambetta, Cahors. Clôture des engagements ; 3 septembre à minuit.

Le Comité.

### Vel-Auto-Lotois

Voici l'ordre des arrivées de la course cycliste de dimanche :

1<sup>er</sup> Maurel, en 2 h. 06 m. ; 2<sup>e</sup> Theil, en 2 h. 06 m. 2 s. ; 3<sup>e</sup> Bacou, en 2 h. 06 m. 3 s. ; 4<sup>e</sup> Villard, en 2 h. 13 m. ; 5<sup>e</sup> Baudel, en 2 h. 17 m. ; 6<sup>e</sup> Soullignac, en 2 h. 24 m.

### Musique

9<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Programme du 24 août 1926

Le Nulou (Allegro) Fromentin  
Corlège exotique F. Gaby  
Le Fantastique (Marche originale) J. Vatel  
Gavotte Tranon A. Vivier  
Chante Marion (Valse) Vargas  
La Victoire ou la Mort Châmel

Allées Fénélon de 21 h. à 22 h.

## AVIS

A dater du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1926, le Dabli de Tabac N° 21, géré par M. MASSIP, sera géré par

### M<sup>me</sup> H. TOURRIOL

EPICERIE MODERNE

Boulevard Gambetta et rue Feydel, n° 1

(en face le Lycée de Jeunes Filles)

Tabacs ordinaires — Tabacs de luxe

Grand choix d'articles pour fumeurs

Articles de bureau — Timbres

Papier timbré — Cartes illustrées

Papeterie

## UN BERGER

Apéritif anisé

Etab<sup>l</sup> CLAUDE BERGER & Co, Marselle

## Arrondissement de Cahors

### Belfort

Agence Postale. — Nous croyons savoir qu'une agence postale ne tardera pas à être créée dans notre commune. Certaines personnes, ennemies du progrès, poussées sans doute par quelque manœuvre sournoise, font courir, sur cette création, des bruits plus ou moins désobligeants. Elles reprocheraient certainement leur erreur lorsque tout le monde aura profité des nombreux avantages de ce bureau.

Effectivement, un poste de facteur-receveur aurait été plus intéressant à

tout point de vue ; mais cette création aurait dû être demandée il y a vingt ans. Ne revenons pas sur les erreurs passées et, pour le moment, sachons nous contenter de cette modeste recette auxiliaire qui, nous en sommes certains, rendra les plus grands services à notre population rurale.

Conseil Municipal. — Réunion de notre assemblée municipale le dimanche 29 août, à l'heure habituelle.

Ordre du jour : Affaires diverses.

### Caillac

Fête locale. — En collaboration avec la municipalité, la jeunesse caillacoise prépare avec entrain la fête annuelle qui sera célébrée les 28, 29, 30 courant. En voici le programme :

Samedi 28 : salves d'artillerie, retraite aux flambeaux, bal de nuit.

Dimanche 29 : à 8 h., réveil en fanfare ; à 11 h., apéritif-concert ; à 15 h., course à pied, course de bicyclettes, course à la valise, course en sac, concours de grimaces, de la poêle ; à 17 h., grand bal de jour ; à 20 h., illumination féerique, bal de nuit, bataille de confetti.

Lundi 30 : messe pour les morts de la grande guerre ; à 10 h., 30, dépôt d'une gerbe au Monument ; à 11 h., apéritif-concert ; aubade aux habitants ; à 15 h., jeux nautiques, course aux canards, assaut du tonneau, course à la nage ; à 17 h., bal de jour ; à 18 h., départ du ballon « le fraiseur » ; à 20 h., grande illumination et bal de nuit ; à minuit, clôture de la fête, farandole endiablée, réveil d'adieu.

Les places seront réservées et gratuites pour tous les marchands forains ; le meilleur accueil sera réservé aux étrangers ; le comité ne répond pas des accidents.

### Bélays

Publications de mariage. — 1<sup>o</sup> Mariage devant être célébré à la Mairie de Montcléra (Lot) : Entre M. Paul Ollères, cultivateur à Bélays, majeur, et Mlle Marcelle Labro, sans profession, domiciliée à Montcléra, mineure ; 2<sup>o</sup> Mariage devant être célébré à la Mairie de Bélays : entre M. Ernest Delsellé, employé des contributions indirectes à Langres (Haute-Marne), originaire de Sainte-Alvère (Dordogne

tous les chasseurs étrangers à la commune. Un garde assermenté a été désigné.

Le maire de Farques : P. AUSSET.

#### Puy-l'Évêque

**Soirée musicale.** — La jeune symphonie Puy-l'Évêquoise voulant faire quelque chose pour sa grande sœur l'Union musicale, organise pour le 5 septembre une magnifique soirée musicale et artistique avec le concours des meilleurs éléments de la région dont nous publierons prochainement le programme.

Cette soirée, donnée exclusivement au profit de l'Union musicale, aura lieu dans la grande salle du théâtre municipal et la location des places sera assurée par M. F. Richard, place de la Mairie.

#### Grézels

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret le décès de Mme Pérez, âgée de 45 ans, et mère de 8 enfants.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

**Beaufurieux.** — M. Achille Jacqué, du village de Bonnet, essayait d'atteler un bœuf qui s'était défilé dans la grange d'un voisin. L'animal, furieux, fonce sur lui à plusieurs reprises et lui fit quelques ecchymoses. La situation devenait terriblement critique. Heureusement, une planche de la crèche céda, ouvrant une ouverture par laquelle M. Jacqué put se sauver.

#### Prayssac

**Fête patronale.** — Voici le programme des fêtes organisées les 28, 29 et 30 Août 1926 par le comité de la classe 1927 :

Samedi 28 Août : De 8 à 16 h., grand concours cantonal organisé par le Comité agricole du canton de Puy-l'Évêque ; à 19 h., salves d'artillerie, réception de la fanfare de Luzech ; à 20 h., hymne national à la statue du maréchal Bessièrès et au monument aux morts pour la patrie, salut aux autorités ; à 21 h., 30, brillante retraite aux flambeaux, bal d'ouverture.

Dimanche 29 août : à 6 h., salves d'artillerie, réveil en musique, distribution générale des bouquets jusque dans le plus petit hameau de la commune ; à 11 h., 30, apéritif-concert ; à 14 h., concours de bicyclettes fleuries ; à 15 h., jeux divers, jeu de la cruche, course aux grenouilles, course en sacs ; à 16 h., courses pédestres : 100, 800 et 1.500 mètres ; à 17 h., bal de jour, beaux décors, brillant orchestre, jazz-band ; à 19 h., apéritif-concert ; à 20 h., embrasement électrique des monuments, édifices et établissements, tour de ville en musique ; à 20 h., 30, brillant feu d'artifice ; à 21 h., 30, bal et fête de nuit.

Lundi 30 août : à 7 h., salves d'artillerie, tour de ville en musique ; à 11 h., apéritif-concert ; à 14 h., courses de bicyclettes, régionale et autres ; à 16 h., course aux anneaux à bicyclette ; à 17 h., ouverture du bal ; à 20 h., embrasement de la ville, ascension du dirigeable, aviateur Mauler, bal de nuit.

Mardi à une heure, clôture de la fête, farandole d'adieu.

#### Arrondissement de Figeac

##### Figeac

**Légion d'Honneur.** — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Albert Pihel, conseiller à la Cour d'Appel de Limoges, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Nos félicitations.

**Conférence.** — Vendredi soir, M. Bouisson, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a fait au Théâtre Municipal, devant une nombreuse assistance, une conférence sur le sujet : des moyens pour éviter la guerre et remédier à la crise financière. L'auditoire très impressionné par l'éloquence et l'argumentation du conférencier ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

**Mercuriale du 21 août 1926.** — Marché abondamment approvisionné : Œufs, 7 fr. la douzaine ; beurre, 15 à 16 fr. ; poulets, 10 fr. ; volailles,

12 fr. ; lapins, 6 fr. ; canards, 10 fr., le tout le kilo ; pigeon, 8 fr., la paire.

**Vélo-Club Figeacois.** — La commission du Vélo-Club Figeacois a décidé d'organiser des courses pour les débutants, réservées aux membres de la société.

Ils seront divisés en deux catégories : Catégorie A, de 13 à 15 ans ; catégorie B, de 16 à 18 ans.

Une section de tourisme est aussi en formation.

Tous les jeunes gens de Figeac et des environs désirant faire partie de la société sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche 22 août, à 11 h. du matin, au siège social, café de la Terrasse.

**Accidents du travail.** — Joachim Laio, 47 ans, terrassier, à Figeac, employé aux entreprises Grau et Mortera, en procédant au déchargement du ballast, s'est fait une blessure qui a provoqué une synovite des extenseurs de la main gauche. Incapacité de travail de huit jours.

— Germain Delbos, 51 ans, facteur intérimaire à Figeac, en faisant sa distribution postale, route de Ceint-d'Eau a fait une chute de bicyclette occasionnée par une branche d'arbre qui s'est glissée dans les rayons, ce qui a produit une blessure à la partie antérieure de la jambe gauche au tiers supérieur du membre. Incapacité de travail de six jours.

#### Biars

**Pour sauver un chat.** — M. Germain Vayssou, propriétaire à Thégra, transportait des prunes à la gare de Biars, avec sa camionnette automobile. Arrivé sur la route nationale, il aperçut un chat sur la route. Pour ne pas l'écraser, Vayssou corna plusieurs fois et tout en ralentissant sa vitesse, obliqua sur la gauche. Tout à coup, une femme sortit de derrière un arbre et se précipita voulant s'emparer du chat. Mais au même moment, elle fut happée par le véhicule qui lui passa sur le corps.

Relevée aussitôt elle mourut pendant qu'on la transportait à son domicile.

La victime de ce tragique accident est Mme Esther Robert, âgée de 46 ans, ménagère à Biars et mère de quatre enfants.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Gourdon

**Distinction honorifique.** — Nous avons dit ici dans quelles circonstances M. Dupas s'était vu décerner la médaille d'officier de l'Instruction publique, au titre de chef de musique de la Société de Montagne (Dordogne), qu'il dirige depuis environ deux ans.

La compétence incontestée de ce chef de font désigner invariablement comme membre du jury de tous les concours de musique ou artistiques qui ont eu lieu dans la région du Sud-Ouest.

Tout dernièrement, il était encore à Lesparre, en cette qualité, et c'est là que M. Joubert, président de la Société des auteurs et compositeurs de musique et président du jury de concours qui avait lieu dans cette ville, lui a décerné le grand diplôme d'honneur, avec médaille de la Fédération musicale de France, pour services exceptionnels rendus à l'art musical pendant 35 ans.

L'Union musicale gourdonnaise, qu'il dirige depuis si longtemps, sera fière de la nouvelle distinction dont son chef est l'objet et dont tous ses amis se réjouiront avec elle.

Nous lui adressons nos très sincères félicitations.

#### Gramat

**Concours de Moutons.** — Le concours de moutons qui avait lieu à Gramat dimanche 22 août, ne réunissant pas un aussi grand nombre de concurrents que les années précédentes ; mais, par contre la qualité paraissait supérieure dans l'ensemble.

C'est d'ailleurs ce qu'a exprimé M. Gay, le distingué professeur d'agriculture, qui, avant de donner lecture du palmarès, a tenu à féliciter les

éleveurs des efforts faits par eux pour l'amélioration de notre race ovine.

Nous avons eu le plaisir de constater que le palmarès, qui n'était publié que longtemps après le concours, a été lu à la fin des opérations de classement, à la satisfaction de tous les éleveurs, qui ont reconnu que l'honorable travail de classement avait été fait par le jury avec une parfaite justice.

#### Salviac

**Culture du tabac à fumer.** — A la suite d'une demande faite par l'honorable conseiller général du canton de Salviac, le docteur Cambornac, auprès de M. Bouat, député du Lot, en vue d'obtenir l'autorisation de cultiver du tabac à fumer dans le canton, M. le Directeur général des tabacs au ministère des finances a répondu dans les termes suivants à M. Bouat, député : Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande formulée par M. le docteur Cambornac, conseiller général, président du Syndicat des planteurs de Tabac de Salviac-Léobard, en vue d'obtenir l'autorisation de planter du tabac à fumer pour le canton de Salviac.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'en principe, mon administration n'est pas partisan d'autoriser la culture du tabac à fumer dans le département du Lot où l'on cultive la variété Nigkerk et cela à cause des hybridations qu'il deviendrait à peu près impossible d'éviter si les deux cultures y étaient effectuées simultanément. Ces hybridations entraînent d'ailleurs pour les produits récoltés un affaiblissement sensible de la qualité. Des essais de culture du Paraguay dans le Lot effectués antérieurement ont montré, en outre, que cette variété ne donne pas dans ce département des résultats intéressants.

Toutefois, j'ai soumis à une nouvelle étude la question de la substitution du Paraguay au Nigkerk dans le Lot et je ne manquerai pas de vous en faire connaître les résultats.

Veillez agréer...

Signature : Illisible.

Les raisons évoquées par cette lettre sont un peu spécieuses ; il faut rappeler que les essais de la culture du Paraguay dans le Lot ont été faits dans de bien mauvaises conditions en 1912, si nos souvenirs sont exacts, la culture ne fut pas entourée de tous les soins désirables ; de nouveaux essais s'imposent, nous sommes persuadés qu'ils seront intéressants.

D'autre part on peut affirmer avec raison que la plupart des terres arables du Lot ne diffèrent en rien comme qualité d'humus de celles de la Dordogne.

#### Gluges

**Nécrologie.** — Ces jours derniers, ont été célébrés, à Gluges, au milieu d'une foule émue et recueillie, les obsèques de Mlle Jeanne Bourgnoux, dame employée des Postes, à Rosny-sous-Bois, près Paris.

Nous offrons, en cette très douloureuse circonstance, nos plus sincères condoléances à sa famille.

#### Marché aux Fruits

Aiguillon (Lot-et-Garonne, 22 août 1926). — Au marché de ce jour où l'apport a été restreint les pêches se sont vendues de 160 à 260 fr. ; les brugnonns, 220 fr. ; les poires communes, de 20 à 30 fr. ; les tomates, 40 fr. ; le tout par 50 kilos, poids net.

#### A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant.

Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le Chèque postal qui réduit leurs frais à 25 centimes.

Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée Bureau de chèques postaux : Toulouse 5399 M. Coueslaur.

#### Dernière heure

##### Inondie de l'Hôtel de Ville d'Annonay

L'hôtel de ville d'Annonay a été détruit entièrement par un violent incendie dont on ignore les causes.

En quelques heures, le bel édifice municipal, la magnifique bibliothèque de 35.000 volumes qu'il contenait, de précieux manuscrits d'une valeur incalculable ont été anéantis.

#### En Grèce

##### L'ex-dictateur est arrêté

Le général Pangalos arrêté à bord du « Pergamos » a été transféré sur le « Léon », puis conduit à Athènes, où il est gardé dans l'hôpital militaire.

##### Les sanctions contre Pangalos et ses amis

Le général Pangalos a fait savoir que le général Pangalos et les chefs du régime qui vient d'être renversé seront poursuivis. Une commission spéciale va être nommée pour établir les responsabilités de ceux qui ont dirigé le régime Pangalos.

##### Retour à la liberté

Désormais, a déclaré le général Condilis, la presse jouira d'une entière liberté et tous les chefs politiques arrêtés sous le régime Pangalos seront élargis.

#### En Syrie

##### Une nouvelle opération

Une opération de nettoyage entreprise dans le massif du Mont-Hornon a été déclenchée et a parfaitement réussi.

Le groupe mobile du capitaine Collet, qui opérait dans le djebel Berber, s'est retiré dans le combat.

Les rebelles ont eu 7 tués. Les nôtres ont fait 16 prisonniers.

#### En Belgique

##### La population s'est accrue

Les résultats des derniers recensements indiquent qu'en 1925 la population de la Belgique s'est accrue de 67.617 habitants. Dans ce chiffre est comprise l'augmentation due au rattachement d'Eupen et de Malmédy à la province de Liège. La proportion de l'augmentation est de 8,7 pour 1.000 habitants pour toute la Belgique. La population totale de la Belgique au 31 décembre 1925 était de 7 millions 811.876 habitants.

#### En Espagne

##### La question de Tanger

Le président du conseil espagnol a eu un long entretien avec le ministre des affaires étrangères. Le « Noticiero del Lunes » déclare que le cabinet de Madrid semble disposé à maintenir sa thèse au sujet de Tanger sans la moindre défaillance.

Le même journal a interrogé le résident d'Espagne au Maroc, le général Sanjurjo, qui a fait cette déclaration : « Il est indispensable, quelle que soit la formule choisie, que nous ayons des garanties nécessaires afin que la zone tangerinoise ne puisse pas devenir le foyer de la contrebande des armes et des munitions. »

#### DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

#### Un nouveau Landru

Il est maintenant établi que les deux premières femmes de Guyot, l'étrangleur de la téléphoniste, moururent d'une balle de revolver tirée à la tempe.

Or, Guyot avait toujours prétendu

autre chose, notamment qu'une femme était morte de la grippe infectieuse, et l'autre d'une crise cardiaque.

#### EN GRÈCE

##### L'ex-dictateur aurait commis des malversations

Les journaux grecs ayant retrouvé la liberté, écrivent que Pangalos, l'ex-dictateur, passa illégalement 300 contrats de travaux publics et lui reprochant des malversations.

#### Baids d'aviateurs

Le lieutenant Amaurich, le lieutenant Chalé, le commandant Lemaître, sur 3 avions, ont quitté, ce matin, le Bourget pour le Golfe Persique. Le commandant Lemaître a dû revenir pour mettre son appareil au point.

#### L'aviateur Fonk à New-York

De New-York. — L'aviateur Fonk a essayé, pendant 32 minutes, l'avion géant de Sikorsky avec lequel il doit tenter la traversée de l'Atlantique dans les premiers jours de septembre.

#### En Belgique

##### La hausse du prix des denrées

De Bruxelles. — Malgré la stabilisation relative du franc, une hausse constante des prix commence à entrainer la Belgique dans de sérieuses répercussions économiques.

Plusieurs industries souffrent particulièrement de cette hausse.

#### LES CHANGES

Ce matin, les changes étaient : Livre : 173. Dollar : 35,67.

#### AVIS DE DÉCÈS

##### REMERCIEMENTS

Monsieur Paul ANDURAND-ROLLAND et sa famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Pauline ANDURAND-ROLLAND leur sœur et parente, pieusement décédée au Fayrat le 20 Août 1926, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation a eu lieu à Cajarc. Ils adressent leurs plus sincères remerciements à tous les amis qui ont bien voulu assister aux obsèques à Bégous ainsi qu'aux amis de Cajarc qui étaient allés nombreux à la rencontre du convoi. Ils expriment à ceux-ci leurs regrets des circonstances imprévues qui en ont retardé l'arrivée et leur reconnaissance pour la sympathie qu'ils ont bien voulu leur témoigner.

#### AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Jean CAPELLE ; Monsieur et Madame Eugène ALBERT et leurs enfants ; Madame veuve François BESSE et ses enfants ; les familles COMBARIEU, BONNEFOY, GUICHES, CAUDRON et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Antonia MARRON leur nièce, cousine et petite cousine, décédée à Cahors, rue Jean-Vidal, n° 17, munie des Sacraments de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi 25 Août, à 9 heures, à l'Eglise Saint-Barthélemy.

On se réunira à la maison mortuaire, 17, rue Jean-Vidal.

#### LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 14 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDÉUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies

#### A NOS LECTEURS

En recommandant la Quintonine à nos lecteurs nous leur donnons une excellente recette grâce à laquelle chacun peut faire lui-même, pour 4 fr., un litre d'excellent vin fortifiant et guérir de cette façon la fatigue, la faiblesse et l'anémie. Le flacon de Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 3 fr. 50 + 0 fr. 50 d'impôt. Pharmacie Orliac à Cahors.

#### A LOUER APPARTEMENT 4 pièces

Chauffage Central, Gaz, Electricité  
Grand Jardin  
S'adresser : Mme LUGOL  
81, boulevard Gambetta

#### A VENDRE

Voiture d'Enfants  
GRAND LANDAU : 2 places, 2 capotes  
EXCELLENT ÉTAT  
250 francs  
1 CHAISE HAUTE D'ENFANT à transformation  
30 fr.  
S'adresser au Bureau du Journal

#### AVIS

M. ÉRASME  
LOCATION TAXI  
Prix à forfait pour longues courses  
Se tiendra au GRAND CAFÉ DE BORDEAUX

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE

#### Service du Chauffage

Adjudication à l'hôtel de Ville de Toulouse, le mercredi 15 Septembre, à 14 heures, de la fourniture des combustibles minéraux nécessaires aux corps de troupe du 17<sup>e</sup> C. A., du 1<sup>er</sup> Octobre 1926 au 31 Mars 1927.

Le Cahier des charges spéciales est déposé à la Sous-Intendance des subsistances, CASERNE CLAUZEL, à TOULOUSE, et dans toutes les Sous-Intendances du Corps d'Armée.

Pour tous autres renseignements consulter les affiches.

FOUDRES chêne toutes contenances  
OUVES et tous genres futaie  
POMPES à VIN JAVA  
PRESSOIRS GARIN  
Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

#### MATÉRIEL VINICOLE

M. LAMOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jantes, colons, fils. Prix de gros, Cat. éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

#### GARAGE A LOUER

S'adresser au Bureau du Journal

#### ETUDE

M. Pierre DESPRATS  
AVOUÉ A CAHORS  
rue du Portail Alban, n° 10

#### DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors le douze mars mil neuf cent vingt-six, enregistré, entre Monsieur PÉLISSIE Marius, propriétaire et charbonnier, demeurant à Calvignac (Lot), et Madame l'ACHTINS Marie-Félicie, demeurant à Eyroux, commune de Cadrioux.

Il appert que le divorce d'entre les époux PÉLISSIE-PACHINS a été prononcé au profit dudit Monsieur PÉLISSIE Marius. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Cahors le vingt-trois août mil neuf cent vingt-six.

Signé : DESPRATS.

#### LADY MARY

de la Sombre Maison

PAR

WILLAMSON-LOUIS D'ARVERES

VI

— Chut ! chut !... Pour l'amour de Dieu, soyez plus prudente, ma petite Eve. Ici, plus qu'ailleurs encore, les murs ont des oreilles ! Souvenez-vous que je suis Nicole, seulement Nicole, rien que Nicole ! Ne m'appellez jamais autrement, je vous en supplie !

Elle joignait les mains et paraissait vraiment inquiète. Eve en fut agacée.

— Oh ! vous exagérez ! dit-elle. Depuis que j'ai vu lady Mary, je me demande pourquoi j'avais tellement peur d'elle ! La maison est triste, c'est vrai, — surtout quand on y arrive à cette heure-ci, — et j'avoue que le *Lac Noir* est effrayant... Mais le grand hall est agréable et ne manque pas de majesté. Ce doit être charmant d'y prendre le café, Péte. Quant à cette chambre... je pense qu'il ne faut pas ajouter trop d'importance au fait d'y être logée, puisque c'est, paraît-il, la seule chambre disponible.

Lady Mary est une femme exquise et, chose curieuse, je suis encore sous l'influence de son regard, c'est comme

si j'étais sous une influence magnétique.

Elle riait. Mais Nicole ne parvint pas à s'associer à sa gaité. Elle avait pâli et serrait l'une contre l'autre ses belles mains.

— Vraiment, poursuivait la jeune fille, je ne suis pas surprise que mon père ait été séduit par elle ; je sens qu'elle fera de moi tout ce qu'elle voudra !

Rassurée, elle s'abandonnait aux rêves les plus optimistes, quand un léger frôlement la ramena vers la réalité. Mme Reyne faisait le tour de sa chambre, une bougie à la main. Elle examinait minutieusement les murs et soudain Eve la vit disparaître derrière un rideau.

— C'est votre chambre qui est là ?

— Non !... C'est seulement un placard percé dans le mur, qui est très épais. J'y ai suspendu vos robes.

— Alors... où est votre chambre ? Je ne suppose pas qu'on m'ait logée toute seule dans cette tour sans penser à vous installer près de moi... ?

— On m'a attribué une mansarde tout au fond de l'aile gauche où sont logés les autres domestiques.

— Oh !... il doit y avoir quelque erreur ; je vais tout de suite...

— Mme Reyne la fit doucement se rasseoir sur son fauteuil et posa sa main sur son bras.

— N'allez nulle part, Eve, et ne demandez rien. Tout serait inutile, j'en suis sûre... et il vaut mieux vous abstenir. C'est la femme de charge

elle-même — une étrange femme, très vieille comme la plupart des gens qui sont ici — qui m'a conduite là où je dois être logée. Je lui ai demandé s'il n'y avait pas près de vous un réduit, si obscur et si sombre fut-il, où je pourrais coucher pour être à portée de vous servir pendant la nuit en cas de besoin...

— Et alors ? demanda la jeune fille haletante.

— Alors, elle m'a dit que c'était sur l'ordre formel de lady Mary que miss Rutland avait été logée dans la tour... et sa femme de chambre à l'opposé, dans l'aile gauche. La seule pièce habitable dans la tour, celle qui est au-dessus de nous, est encombrée de vieux meubles et de vieux habits qu'il est impossible, paraît-il, de caser ailleurs.

Eve était atterrée. Elle n'avait pas l'habitude de dormir seule la nuit et la combinaison de sa belle-mère ne lui allait pas du tout.

Mme Reyne se rendit compte de ce qu'elle éprouvait et s'efforça de la rassurer.

— Ne vous effrayez pas comme une enfant, il n'y a aucun danger... pour le moment du moins. Et plus tard, — avant une quinzaine, — j'aurai sûrement trouvé un moyen de me rapprocher de vous.

Mais Eve avait remarqué la restriction « pour le moment » et s'en alarmait.

— Pourquoi pensez-vous que je serai en sécurité seulement pendant

les premiers jours ? demanda-t-elle.

Mme Reyne se mordit les lèvres et s'efforça de plaisanter pour la rassurer. Mais son rire était contraint.

— Vous m'avez mal comprise, dit-elle ; je voulais seulement dire que dès que cela se pourra je ferai l'impossible pour être logée le plus près possible de vous. Non que j'ai peur pour vous, mais parce que vous pourriez avoir besoin de quelque chose la nuit, et vous êtes si loin de tout !...

Mais qu'on elle-même put lui dire. Eve demeurait troublée. La radieuse vision de lady Mary, si fascinante qu'elle fut, pâlisait un peu dans son esprit. Elle se demandait maintenant pourquoi sa belle-mère, non contente de la loger aussi peu confortablement, avait décidé, délibérément, de la priver, par surcroît, des services de sa femme de chambre ? Avait-elle donc voulu rendre son séjour chez elle aussi désagréable que possible ?

C'est ennuyeux d'avoir un appartement inoccupé au-dessus de sa tête, dit-elle tout haut... surtout dans une telle maison qui semble destinée à servir de lieu de rendez-vous à tous les fantômes des légendes. Pourquoi seulement qu'il n'y ait pas de passage secret ?

Mme Reyne eut un léger frémissement. Eve s'en aperçut.

— Il y en a un !... Et vous l'avez déjà découvert ?

Sans répondre autrement, l'interpellée se dirigeait vers l'autre extrémité de la pièce et, écartant une por-

tière en toile de Perse, appuyait d'une certaine façon sur l'un des vieux panneaux de chêne et le faisait glisser doucement derrière le mur. Eve, qui s'avancait craintivement, se trouva en face d'une ouverture béante.

Eve tressaillit et se recula épouvantée.

Elle avait parlé de passage secret par manière de plaisanterie, sans croire la chose possible.

— Comment avez-vous pu découvrir l'existence de cette porte ? demanda-t-elle. Vous venez à peine d'arriver.

— J'ai cherché... J'avais entendu dire, autrefois, qu'il y avait un escalier secret dans cette tour, j'ai voulu en avoir le cœur net avant de vous laisser seule ici. Venez avec moi, ajouta-t-elle gentiment, nous visiterons toutes les deux la chambre qui est au-dessus. Vous serez rassurée quand vous aurez constaté qu'elle ne contient que de vieux effets et des meubles hors d'usage, comme me l'a dit la femme de charge.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la semaine

Table with columns: Dernier revenu, Cours du 19 août, Cours du 20 août. Rows include various bonds like 3 0/0, 5 0/0, etc.

Table titled 'Crédit National' with columns: Dernier revenu, Cours du 19 août, Cours du 20 août. Rows include 5 0/0 1919, Obl. 500 5 0/0 1920, etc.

Table titled 'Crédit Foncier' with columns: Dernier revenu, Cours du 19 août, Cours du 20 août. Rows include Communales 1879, 1880, etc.

Table titled 'Ville de Paris' with columns: Dernier revenu, Cours du 19 août, Cours du 20 août. Rows include 1865 4 0/0, 1871 3 0/0, etc.

Table titled 'Valeurs étrangères' with columns: Dernier revenu, Cours du 19 août, Cours du 20 août. Rows include Japon 4 0/0 1905, Japon 4 0/0 1910, etc.

Chemins de fer

Table listing railway lines and their status. Columns include line name, status, and date.

Bibliographie

BIBLIOTHEQUE PLON

La Châtelaine de Shenstone

par Florence BARCLAY. Traduit de l'anglais par M. de St-Segond. L'auteur a réussi idéalement cette gageure...

LES ANNALES

Les fêtes de Font-Romeu, le Congrès de Versailles et celui de Berville, tous ces événements sont passés en revue dans les Annales de cette semaine...

COLLECTION « LA LISEUSE »

Chanteclair

par François CASALE. Nous sommes dans cette Bretagne dont M. André Chevrillon a évoqué avec tant de charme la psychonomie mélancolique...

cher aux sbires de la Terreur, à le cacher dans le château de ses pères, à le dissimuler à tous les regards. Il part pour s'engager sous un faux nom dans l'armée d'Espagne...

Un volume in-16 sous couverture illustrée de la Bibliothèque Plon. Prix de chaque volume, 4 francs. Par poste : 4 fr. 50.

LE CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

VENTE DE CARTES POSTALES

Reproductions d'affiches illustrées. La Compagnie d'Orléans vient de rééditer les deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées...

ÉTÉ 1926

Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'aller et retour (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes). Enregistrement Direct des Bagages.

Wagons-Restaurant. Wagon-Restaurant de Toulouse à Port-Bou. Arrivée Barcelone 19 h. 20 (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le parcours espagnol).

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 10 h. 8 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 55 (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le parcours espagnol).

RETOUR. Rapide. — Départ Barcelone 15 h. 10 (Voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 12 h. 5 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl. sur le parcours espagnol).

Express. — Départ Barcelone 5 h. 40 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cl.) ou 10 h. (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le parcours espagnol).

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées. Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents. LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le Phosphode GARNAL et le Corps Médical. Le Dr ORTEL. Ancien Pasteur des Hôpitaux de Paris. Directeur du Rédacteur de la Faculté de Paris.

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit le PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Alcool à l'état neutre.

Le PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action régénératrice sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son tôle, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ 1926

Table: De Paris à Toulouse par Cahors. Includes columns for departure/arrival times and train types (OMNIB., EXP., MIXTE, RAPIDE).

Table: De Toulouse à Paris par Cahors. Includes columns for departure/arrival times and train types (OMNIB., EXP., RAPIDE).

Table: De Cahors à Libos. Includes columns for departure/arrival times and train types (EXP., RAPIDE).

Table: St-Denis-près-Martel et Aurillac. Includes columns for departure/arrival times and train types (EXP., RAPIDE).

Table: Toulouse à Capdenac, Brive et Paris. Includes columns for departure/arrival times and train types (EXP., RAPIDE).

Table: De Cahors à Capdenac. Includes columns for departure/arrival times and train types (EXP., RAPIDE).